

EXAMEN D'ENTREE ASSISTANT SOCIAL

Dates : les 28, 29 et 30 août et les 2 et 3 septembre 2019 à partir de 9 heures
Affichage des résultats: le jeudi 5 septembre 2019 à 11h00

L'examen d'admission est obligatoire pour tout(e) candidat(e) qui n'est pas porteur(euse) d'un certificat d'enseignement secondaire supérieur. L'objectif de cet examen est de cerner au mieux la maturité, les motivations, les attentes, les capacités d'analyse, de synthèse, de critique ou de prise de recul, d'expression personnelle et en groupe des candidats. Ceci doit permettre d'effectuer un pronostic raisonnable quant à leurs capacités à suivre et à intégrer la formation théorique et pratique donnée à l'Institut.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir atteint l'âge de 18 ans au 31 décembre de l'année de l'examen.
 - Etre en possession d'une carte d'identité ou d'un permis de séjour en règle.
 - Demander un entretien par mail à Mme C. Hees, coordinatrice de 1e année Assistant Social (c.hees@isfsc.be) avant le 28 juin 2019.
 - Compléter le bulletin d'inscription qui sera remis lors de l'entretien et à remettre au plus tard à l'Institut le **vendredi 23 août, à 17h00**.
 - Verser **180 euros** comme droit d'inscription **pour le 23 août au plus tard** sur le compte bancaire : IBAN : BE15 7995 5210 7430 ; en cas d'échec à l'examen, 145 euros seront remboursés au candidat.
 -
- L'horaire des épreuves sera affiché aux valves de 1^{ère} Assistant social le mardi 27 août.**

MODALITES D'EXAMEN

1. TRAVAUX

- 1.1. Travail dactylographié de **réflexion personnelle et critique** qui aborde
 - le passé scolaire et professionnel du (de la) candidat(e),
 - ses attentes quant à la formation,
 - ses expériences de contacts précédents avec un(e) ou des travailleurs sociaux.
- 1.2. Travaux en Histoire, Littérature française et Géographie (voir consignes ci-dessous).

Les travaux sont à remettre à Mme C. Hees (bureau 313) le 23 août 2019.

2. EXAMENS

Examens oraux sur chaque travail rendu.
Examen écrit en Mathématiques.

3. EXERCICE DE SYNTHÈSE le mercredi 28 août 2019 à 9h30

Un professeur de l'école fera un exposé à caractère social ayant trait à l'actualité générale. Le candidat devra en faire la **synthèse** et réaliser un **commentaire** sur un aspect au choix. La clarté de l'expression et l'orthographe seront prises en considération.
Un dictionnaire peut être emporté et librement consulté.

4. **RENCONTRE** : Les candidats seront rencontrés en petit groupe par un professeur de la section.

5. **ENTRETIEN** : Un maître de formation pratique rencontrera chaque candidat sur base du travail écrit visé au paragraphe 1.1.

HISTOIRE

Préambule :

- L'étudiant constituera un dossier comprenant trois parties.
- Ce dossier doit être remis à Madame HEES (bureau 313), le vendredi 23 août.
- L'examen se déroulera sur base de ce dossier. Il est donc impératif que l'étudiant dispose de son exemplaire lors de l'entretien.

Partie 1 :

Lire le livre suivant :

R. REMOND, *Introduction à l'histoire de notre temps, t.3 : Le XXe siècle, de 1914 à nos jours*, Paris, éd. Seuil, **2014**⁴ (collection Points Histoire, n°14).

- Préciser brièvement qui est René REMOND ;
- Présenter un **résumé** du livre en **cinq pages maximum** ;
- Citer correctement et très précisément ses sources éventuelles.

N.B. Au besoin, si le candidat n'a pas trouvé un exemplaire de l'ouvrage, il peut l'obtenir en location contre une caution de 20 euros. S'adresser à la coordinatrice d'année, Madame C. HEES.

Partie 2 :

1. Choisir **TROIS** faits ou dates, mouvements, événements, qui se sont produits durant la période contemporaine (de la fin du XVIIIe siècle à nos jours).
 - a) Les décrire brièvement (une page maximum pour chacun) et **montrer en quoi ils sont importants pour la compréhension du monde d'aujourd'hui** (argumentaire personnel).
 - b) Citer les sources éventuelles (bibliographie complète).
2. Choisir **UN personnage significatif de l'histoire sociale belge**, ayant vécu au cours des XXe ou XXIe siècles.
 - a) Dresser sa biographie, mettre l'accent sur ce qu'il a apporté à l'histoire. Justifier votre choix. (une page maximum).
 - b) Citer les sources éventuelles (bibliographie complète).

Partie 3 :

Dans l'actualité socio-politique de ces **dix dernières années**, choisir **UNE situation ou une problématique** qui apparaît comme marquant(e).

Exemples : les révolutions arabes, le sort des femmes dans les pays intégristes religieux, la radicalisation, l'accueil des mineurs étrangers non accompagnés, les sans-abri, les attentats de Paris, de Bruxelles ou de Christchurch (Nouvelle-Zélande), le chômage en Belgique, la montée des intégrismes religieux le développement de la pauvreté dans les pays développés, le sort des enfants dans les guerres ou sur les chemins de l'exode, pauvreté et scolarité, la surpopulation du tiers monde, les dégradations de l'environnement, les mouvements citoyens, handicap et emploi, la mondialisation et l'altermondialisation, le problème des minorités, , etc.

Pour la situation ou la problématique choisie :

1. Constituer un dossier d'informations de **sources variées**. Ce dossier **pourra** notamment comprendre des extraits de presse (journaux ou magazines), des articles d'encyclopédie, des extraits d'ouvrages généraux, des documents audiovisuels, etc.

ATTENTION : Veiller à préciser l'**origine complète de chaque source** (référence bibliographique) / Eviter de se contenter de sources internet / Exercer un esprit critique par rapport aux sources utilisées.

2. Rédiger un texte synthèse (deux à trois pages maximum).

Pour cette partie 3, le travail comprendra :

1. Les origines historiques du problème, ses causes proches (récentes) et lointaines (qui peuvent remonter loin dans le passé) ;

2. Les données, les enjeux actuels du problème : dans quel contexte général se situe-t-il, comment se présente-t-il aujourd'hui ?
3. La documentation rassemblée et correctement référencée.

LITTÉRATURE FRANÇAISE

L'examen porte sur la capacité du (ou de la) candidat(e) à **mener une approche critique** d'une œuvre littéraire à sélectionner dans le champ romanesque de la littérature des XIX^e et XX^e siècles.

Le ou la candidat(e) aura à choisir la lecture et l'étude littéraire de deux romans qu'il (ou elle) sélectionnera dans les listes ci-dessous. Ces deux romans devront appartenir à des genres romanesques différents (pas deux romans de même genre) et devront relever de deux siècles distincts, l'un du XIX^e et l'autre du XX^e siècle.

Par livre sélectionné, le (ou la) candidat(e) constituera un dossier de lecture dans lequel il/elle présentera :

1°)- un bref résumé du roman ;

2°)- une **étude comparée de deux analyses** littéraires portant sur l'œuvre choisie au choix ou celles dont les coordonnées sont reprises dans les listes ci-dessous. Il est attendu du (ou de la) candidat(e) qu'il (ou elle) arrive à croiser deux regards différents portés sur une même œuvre pour les confronter l'un à l'autre ;

Ce travail de confrontation portera sur les points suivants :

- 1) comment les deux commentateurs présentent-ils les caractéristiques du courant ou du mouvement littéraire dans lequel se situe l'auteur du roman ?
- 2) comment chaque commentateur fait-il l'analyse interne du roman ?
 - quant au cadre où se déroule le récit : lieu(x), époque, circonstances, milieu social des personnages, mœurs et mentalité qu'ils partagent, etc.
 - quant à la dynamique personnelle des personnages-clé du roman ;
 - quant à l'intrigue qui se noue et à son dénouement ;
 - quant à la forme littéraire (description extérieure des interactions, ou dialogues, ou description du vécu interne d'un personnage principal, etc.)
- 3) comment chaque commentateur met-il en relation le micro-climat interne du roman avec le contexte extérieur (historique, social, politique ou intellectuel) auquel l'écrivain participe à l'époque où il écrit.

3°)-une conclusion où le (ou la) candidat(e) se positionne personnellement par rapport au roman lu et aux deux commentaires explorés à propos de ce roman.

Deux œuvres, avec leurs doubles commentaires, sont à sélectionner parmi les 4 genres de romans proposés ci-après :

1°) le roman d'aventure :

Dans les romans d'aventure au sens strict, on distingue les romans « à quête » dans lesquels les personnages doivent accéder à un accomplissement, et les récits exotiques qui se déroulent loin de la civilisation où les héros doivent se débrouiller seuls en utilisant les ressources de la nature et les moyens du bord.

XX^e siècle :

M. Tournier, *Vendredi ou les limbes du Pacifique*

Commentaires de :

- a) A. Bouloumié commente M. Tournier, *Vendredi ou les limbes du Pacifique*, coll. Foliothèque n°4, éd. Gallimard ;
- b) Profil d'une œuvre, M. Tournier, *Vendredi ou les limbes du Pacifique*, n°86, éd. Hatier.

2°) le roman historique :

Dans le roman historique, l'intrigue se déroule à une autre époque que la nôtre ; souvent basé sur la vie d'un personnage ayant vraiment existé ou inventé, le récit met en scène des situations et des événements à travers lesquels l'auteur donne un éclairage sur notre propre époque.

XX^e siècle :

M. Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien*

Commentaires de :

- a) étude sur M. Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien*, coll. Résonances, éd. Ellipses ;
- b) H. Levillain commente M. Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien*, coll. Foliothèque, n°17, éd. Gallimard.

3°) le roman de société :

Son but est de témoigner d'un phénomène de société qui se déroule ici ou ailleurs.

XIX^e siècle :

G. Flaubert, *Madame Bovary*

Commentaires de :

- a) P-L. Rey commente G. Flaubert, *Madame Bovary*, coll. Foliothèque, n°56, éd. Gallimard ;
- b) Étude sur G. Flaubert, *Madame Bovary*, coll. Résonances, éd. Ellipses.

G. de Maupassant, *Une vie*

Commentaires de :

- a) étude sur G. de Maupassant, *Une vie*, coll. Résonances, éd. Ellipses ;
- b) profil d'une œuvre, G. de Maupassant, *Une vie*, n°103, éd. Hatier ;
ou
- c) M. Bury commente G. de Maupassant, *Une vie*, coll. Foliothèque, n°41, éd. Gallimard.

E. Zola, *Germinal*

Commentaires de :

- a) étude sur *E. Zola, Germinal*, coll. Résonances, éd. Ellipses ;
- b) profil d'une œuvre, *E. Zola, Germinal*, n°8, éd. Hatier.

XX^e siècle :

N. Sarraute, *Enfance*

Commentaires de :

- a) Profil d'une œuvre, *N. Sarraute, Enfance*, n°243, éd. Hatier ;
- b) Étude sur *N. Sarraute, Enfance*, coll. Résonances, éd. Ellipses.

A. Camus, *La peste*

Commentaires de :

- a) Profil d'une œuvre, *A. Camus La peste*, n°22, éd. Hatier ;
- b) J. Levi-Valensi commente *A. Camus La peste*, coll. Foliothèque, n°8, Gallimard.

4°) le roman-miroir :

Il s'agit de récits dont le personnage central vit des événements et des péripéties de vie qui pourraient arriver au lecteur lui-même et auquel il peut donc s'identifier.

XX^e siècle :

J-P. Sartre, *La nausée*

Commentaires de :

- a) Profil d'une œuvre, *J-P. Sartre, La nausée*, n°18, éd. Hatier ;
- b) J. Deguy commente *J-P. Sartre, La nausée*, coll. Foliothèque, n°28, éd. Gallimard.

A. Camus, *L'étranger*

Commentaires de :

- a) B. Pingaud commente *A. Camus, L'étranger*, coll. Foliothèque, n°22, éd. Gallimard ;
- b) Profil d'une œuvre, *A. Camus, L'étranger*, n°13, éd. Hatier.

Attention : dans le cas où vous ne trouveriez pas une des références « critique littéraire » pour les deux romans que vous avez choisi d'analyser, vous pouvez alors choisir un 3^e roman à la place d'une des « critiques littéraires » et essayer d'établir des parallélismes entre les trois œuvres romanesques choisies.

G E O G R A P H I E

Il est demandé au (à la) candidat(e) de choisir un sujet ou un problème qu'il (elle) devra traiter dans ses aspects géographiques. Exemples de sujets qui pourraient être choisis (liste non limitative) : les déserts ; l'effet de serre ; un pays ; une ville ; l'érosion ; les ressources en eau ; l'évolution du climat... Si les sujets peuvent être de natures diverses, on veillera toutefois à en choisir un qui peut donner lieu à une analyse

géographique. Exemple de mauvais choix : l'excision n'est à priori pas un sujet géographique, surtout si le travail se centre essentiellement sur les aspects médicaux, psychologiques et sociaux de la problématique. Par ailleurs, la présentation d'un travail déjà proposé une année antérieure est considérée comme du plagiat, ce qui entraîne l'annulation de l'examen (une cote de 0) et l'échec pour l'ensemble de l'épreuve d'entrée.

Le (La) candidat(e) doit rédiger un **texte principal** abordant ce sujet dans ses aspects géographiques (pour les directives à propos de ce texte principal, cf. *infra* « Directives pour la rédaction du texte principal »).

En plus de ce texte principal, le (la) candidat(e) rédigera un **résumé** d'une page maximum

- décrivant succinctement le sujet traité ;
- précisant en quoi le travail est géographique
- citant les principaux documents utilisés pour le réaliser.

Ces 2 textes (le texte principal et le résumé) devront impérativement être déposés à l'école le mardi 27 août (il est possible que le délai de remise du travail soit légèrement avancé pour des raisons d'organisation).

Le jour de l'examen, le (la) candidat(e) disposera d'un quart d'heure pour exposer et défendre son travail. Pour cet exposé, il (elle) pourra consulter son texte, son résumé ou tout autre document. En cours d'exposé, le professeur posera des questions afin d'apprécier la capacité du (de la) candidat(e) à vérifier la cohérence des idées énoncées.

L'évaluation se base sur l'exposé, les échanges au cours de celui-ci et les textes écrits remis au préalable. A la fin de l'examen, le professeur ne donne aucune appréciation ; elle est réservée en priorité au jury.

Directives pour la rédaction du texte principal

Il doit s'agir d'un texte **COMPOSÉ PERSONNELLEMENT** par le (la) candidat(e). ***Il ne peut absolument pas s'agir*** de la simple compilation de pages rédigées par quelqu'un d'autre (comme, par exemple, des pages trouvées sur le web et simplement imprimées ou des paragraphes recopiés d'un livre).

Si des **citations** sont utilisées dans le texte (exemple : des phrases ou paragraphes d'un livre ou d'une page web), elles seront entourées de guillemets et la source d'où elles proviennent sera toujours indiquée de manière claire et complète.

Ce texte pourra comporter de cartes, de graphiques ou toute autre illustration jugée utile. Il ne pourra dépasser un **maximum** de 6 pages, illustrations comprises. Le texte en lui-même devra représenter au minimum 3 pages du travail. Le texte peut être manuscrit.

Bon travail.

Christophe Vandeschrick

PS : en cas de doute à propos de ce qui vous est demandé ou des directives, prenez contact avec le professeur.

MATHÉMATIQUES

L'interprétation de la vie économique et sociale contemporaine exige fréquemment l'utilisation de données statistiques. Par ailleurs, si vous ouvrez un magazine ou un journal, vous y trouverez souvent des tableaux

et graphiques pour présenter une information chiffrée. L'examen d'entrée de mathématiques portera sur la lecture et l'interprétation de tels tableaux et graphiques simples.

Outre une lecture toujours attentive, l'interprétation correcte de graphiques et tableaux exige la connaissance de quelques notions ou manipulations de base :

- calcul de proportions, exprimées en % (en pour-cent) ou en ‰ (en pour mille) ou alors sous forme décimale (exemple : $25\% = 0,25$) ;
- la répartition proportionnelle d'une distribution (exemple : classement par âge des individus de la population d'une ville) ;
- la manipulation d'équations simples (exemples : $a = b + c$; si a et b sont connus, comment calculer c ?
Idem pour $a = b * c$) ;
- le calcul d'une moyenne ;
- etc.

Cette liste reprend bien des manipulations mathématiques de base. (L'examen **ne portera pas sur des notions plus élaborées**, comme, par exemple, le calcul intégral ou la recherche des racines d'une fonction du 2^e degré).

L'examen sera écrit. Il se composera d'une série d'exercices.

Pour l'examen, il est demandé de se munir d'une calculatrice et d'en connaître l'utilisation pour des calculs simples : additions et soustractions ; multiplications et divisions. Il n'est donc point nécessaire de disposer d'une calculatrice perfectionnée.

Pour se préparer :

Exemples de références bibliographiques pour préparer l'examen :

CHEVALIER Anne et autres (2009), *Référentiel de mathématiques*, De Boeck, 448p. (*Ouvrage très complet qui va au-delà de ce qui nécessaire pour l'examen d'entrée*).

JACQUEMIN Sophie (2011), *Vaincre les maths. Secondaire. 1^{er} degré. Le calcul algébrique*, Édition D2H SA sous la marque Labor Éducation, 56 p.
(*Rappel des bases des mathématiques ; ouvrage disponible à la bibliothèque de l'école*).

BAMS Maryse et autres (2010), *Actimath pour se qualifier*, Van In, 140 p.
(*Ouvrage qui couvre plus que ce qui est nécessaire pour l'examen d'entrée, mais est moins imposant que la 1^{re} référence ; ouvrage disponible à la bibliothèque de l'école*).

Attention : selon les éditions, le nombre de pages peut varier. À priori, il n'est pas indispensable de disposer de l'édition mentionnée ici.

Remarque : cette liste n'est pas limitative ; elle est uniquement indicative. Si vous disposez d'un manuel de mathématiques/statistiques en usage à la fin du cycle secondaire (5^e et 6^e années, voire d'années d'études antérieures), vous devriez y trouver toutes les explications nécessaires pour comprendre la matière qui sera l'objet de l'examen d'entrée.
